



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTAZELS
PLACE DU GRIFFOUL
11190 MONTAZELS

SEANCE DU 15 février 2021

Président :

MAIRE CHRISTOPHE CUXAC

Secrétaire(s) de séance : Sophie Maury

Présents : 14 conseillers

Absents : Kévin Bronner

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2021 18 Heures

Après la nomination du secrétaire, Monsieur le Maire a demandé à l'assemblée de rajouter une délibération pour le choix du géomètre dans le cadre de la régularisation foncière chemin des Sources.

Délibération N 2021/004 : Désignation d'un Titulaire et d'un suppléant

Dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique, une commission locale est chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT) conformément à l'article 1609 du code général des impôts. Celle-ci détermine le coût net des charges transférées prise en compte dans le calcul de l'attribution de compensation.

Compte tenu du renouvellement général des conseils municipaux il appartient à chaque commune de désigner son ou ses représentants parmi les membres du conseil municipal. La composition actuelle prévoit : 20 représentants pour la commune de Limoux et un titulaire et un suppléant pour chacune des autres communes membres. Pour la commune de Montazels :

Titulaire : Christophe Cuxac - Suppléant : Daniel Torregrosa Vote à l'unanimité.

Délibération 2021/005

Pour mémoire nous avons pris une délibération afin de demander une subvention concernant l'aménagement de deux courts de tennis et d'Un terrain Multi jeux, dans l'urgence en fin d'année 2020, nous devons délibérer aujourd'hui en approuvant l'opération et son plan de financement.

À savoir :

Travaux de terrassement tennis **12 615 €**

Réalisation de deux courts de tennis **:63 621,80 €**

Travaux de terrassement Multi jeux **4 860 €**
lieu de **49 479 €**

Réalisation de Multi jeux **28 338 €** au

Total : 130 575. 80 € Ou Si première solution du multi-jeux montant total : 109 434 €

- Aide du département : **25 239 € base 84 130 €**
- Aide de l'État DETR : **25 239 € base 84 130 €**
- DSIL : **41 784 € base 130 575.80 €** donc baisse du montant de l'aide soit **35 018.88 €**
Fonds propres: **34 107,80 €**
sur la base de **109 434 €** fonds propres: **23 937.12 €**
Soit un total de : **130 575.80 € ou 109 434 €**
Vote à l'unanimité pour le plan de financement de 130 575.80 €

Délibération 2021/006 Objet : régularisation foncière chemin des Sources

SMBVA

Documents pour information suite à la séance du comité syndical à Saint-Paul de Fenouillet projet de délibérations ainsi que les documents d'accompagnement des diverses affaires à l'ordre du jour.

Réforme gestion des listes électorales commission de contrôle.

Les compétences des anciennes commissions administratives de révision des listes électorales étant transférées au maire, en application des dispositions une commission doit être mise en place dans chaque commune pour exercer un contrôle a posteriori des décisions du maire. (radiations- inscriptions)

Le secrétariat de la commission est assuré par les services de la commune ; la commission est convoquée par le conseiller municipal qui en est membre.

La Préfecture a nommé comme conseiller municipal Christian Peytavi titulaire et suppléant Kevin Bronner suite au nombre de voix obtenues à l'élection du 15 mars.

Point financier :

pour la **M 14** :

Dépenses de fonctionnement : **537 118,30** Recettes de fonctionnement : **580 213,01**
Dépenses d'investissement : **278 967 90** Recettes d'investissement : **56 783,02**

pour la **M 49** :

Dépenses de fonctionnement : **88 440,10** Recettes de fonctionnement : **77 435,61**
Dépenses d'investissement : **114 245,81** Recettes d'investissement : **24 337,40**

Proposition du vote du compte administratif et vote du budget le 31 mars 2021 18 H.

Questions diverses

Ecole mobilisation aujourd'hui 15 février à 14 h Espéraza.

Commissions prévoir des réunions.

Responsables pour panneaux entrées d'agglomération et panneaux caméras.

Commission Aide sociale (Ghislaine, Katia, Olivier)

Désignation d'un référent sentiers randonnées, pour être le relais d'informations sur notre commune : Claude Caux

Pour extrait

En mairie, le 18 février 2021

Fin de séance 20H50

Cet extrait doit être affiché à la porte de la Mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.

MAIRIE DE MONTAUXAC

Christophe

